

TRAVAILLEURS
INDÉPENDANTS ET ARTISTES

VOTRE PROJET EN LUMIÈRE!

Je veux :

- Faire un état des lieux de mon activité

J'ai envie :

- Mettre en place un plan d'action de développement d'activité ou de structuration du projet professionnel

J'ai besoin :

- De me positionner par rapport à mon projet et d'évaluer son potentiel de développement

J'aimerais :

- Renforcer ma posture entrepreneuriale

Sur prescription des services d'insertion des territoires

Pré-requis:

- Être immatriculé pour les travailleurs indépendants
- Être allocataire du RSA
 - Habiter sur agglomération Grenobloise, le Trièves, le Vercors, le plateau Mateysin, l'Oisans

Public :

Tout allocataire du RSA ayant une entreprise

Durée :

Variable selon les besoins de l'entrepreneur

Financement:

Par le Conseil Départemental. Gratuit pour les entrepreneurs

Accessibilité PMR



■ création d'activités économiques

aceisp

formation et projet professionnel ■

CONTACT

Aceisp

aceisp@aceisp.org-

04 76 96 48 27 -

14 rue Claude Genin, 38100 Grenoble

